Présentation du projet CMJ et premières étapes

Le projet de création d'un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) était inscrit dans le programme électoral de Nadia Boireau, tête de liste pour les élections municipales de 2014. Elle avait envie de se lancer depuis longtemps dans une telle expérience. C'était aussi une des ambitions de Joaquin Labrador, colistier. Pour fonctionner légitimement, motiver les jeunes à concevoir des projets réalisables et récompenser le sérieux de leur engagement, le CMJ devait être doté d'un budget propre.

Le premier Conseil Municipal après les élections a validé l'ensemble de ces propositions. Une somme de 500 euros sera inscrite au budget pour la réalisation des premiers projets. La commission municipale ***Enfance, jeunesse, écoles*** (***EJE***) se chargerait de transformer en réalité ce beau rêve. Joaquin Labrador et Jonathan Manceau, animateur jeunesse du Centre de loisirs de Courçon, en seront les pilotes.

Mais auparavant, des recherches sur internet ont été nécessaires. Il fallait trouver des communes ayant mis en place des CMJ et connaître quelques fondements légaux, théoriques et pratiques sur son fonctionnement. Des contacts fructueux ont été noués avec la personne qui en était la référente sur la commune de Gujan-Mestras (Gironde).

Cela m'a permis d'esquisser un avant-projet avec beaucoup d'interrogations.

Il a été présenté en Conseil d'écoles (maternelle et élémentaire), au principal du collège, aux responsables du Centre de loisirs de Courçon et de l'Espace Mosaïque, à des présidents d'associations. Tous ces partenaires ont décidé de se lancer dans l'aventure.

Un groupe de travail s'est mis en place en juin 2014. Des représentants de toutes ces structures, ainsi que le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) et l'animateur sportif communal ont participé aux travaux.

I Principales étapes d'élaboration du projet

1 mai-juin : réunions, échanges courriels, modifications et enrichissement de l'avant-projet par le groupe élargi,

2 septembre-octobre : la commission EJE reprend la main pour finaliser le projet, en établir une version définitive, programmer le calendrier des diverses actions à mener, élaborer les divers documents à envoyer aux électeurs, aux candidats...
Après un certain nombre de réunions et d'échanges par courriel, des décisions et la plupart des règles pour un projet de CMJ viable, sont définitivement adoptées :

- 13 membres
- électeurs et candidats obligatoirement habitants de Courçon mais pouvant être scolarisés ailleurs ;
- électeurs et candidats du CM1 à la 3ème ;
- mandat de deux ans.

Le calendrier est mis en place également.

II Calendrier du processus jusqu'aux élections du 24 janvier 2015

Très rapidement, une date pour les élections a été arrêtée. Cela permettait d'avancer et de caler l'ensemble des étapes en fonction de cette échéance finale.

1 Septembre-octobre :
- information, sensibilisation des électeurs, des candidats potentiels ; les institutrices dans les classes font ce travail ; Jonathan Manceau, Myriam Grimaud et Joaquin Labrador (membres de la commission ***EJE***) animent des réunions avec les élèves du collège de Courçon,

- recensement des élèves non scolarisés à Courçon ; nous tenons à ce qu'ils puissent voter et se porter candidats,

- confection aussi de la liste principale des élèves concernés par établissement et avec adresse

2 Novembre-décembre :

- présentation des candidatures ;
- envoi de la carte d'électeur et d'une information à tous les jeunes concernés ;
- réunion le 17/12/14 avec les électeurs et leurs parents pour expliquer davantage le projet ;
- préparation de la liste définitive des électeurs.

3 5-11 janvier :

- rédaction des professions de foi par les candidats avec l'aide des 3 personnes précitées ;
- retour des différentes fiches et engagements signés ;
- élaboration de la liste définitive des candidats ;
- confirmation du nombre de conseillers à élire.

4 12-23 janvier :

- campagne officielle ;
- affichage des professions de foi dans tous les établissements scolaires et en mairie ;
- les candidats font leur campagne, présentent leur programme.

5 24 janvier 2015 élections en maire, le matin :

- selon les règles des vraies élections (liste d'émargement, carte d'électeur, isoloir); sous la présidence de Mme le maire, Nadia Boireau ;
- tenue du bureau de vote et dépouillement fait par les candidats avec le soutien des membres de la commission ***EJE*** ;
- proclamation officielle des résultats par Nadia Boireau;
- 27 candidats ; 13 élus ; 42% de votants ;

6 Le scrutin

- la commission ***EJE*** n'a pas donné des consignes particulières pour le vote ; problème : comment obtenir la parité ; la représentativité de tous les niveaux (du CM1 à la 3ème), l'équilibre ? Il y a eu quelques déséquilibres (majorité de filles, pas d'élu de 3ème) ;
- le bulletin de vote : la liste, par ordre alphabétique, des 27 candidats a été envoyé à tous les électeurs ; ils pouvaient préparer leur vote ;
- voter par procuration était possible ; on avait envoyé une imprimé détachable à remplir et à présenter au bureau de vote en même temps que la carte d'électeur (obligatoire) ;
- les électeurs devaient rayer 14 noms minimum.

7 Le CMJ

- installation samedi 31 janvier 2015 par Nadia Boireau :
- première réunion le 7 février : échanges de points de vue, décisions sur le mode de fonctionnement, fréquence des réunions ; un secrétaire de séance sera désigné et chargé d'envoyer un compte-rendu (rédigé avec l'aide de Jonathan M. ou Joaquin L. ; nous présiderons en alternance les réunions) ;
- il était établi, dès le départ, qu'il n'y aurait pas de maire jeune ; le CMJ est constitué d'un nombre impair de conseillers, ce qui permet de dégager une majorité lors des votes ;
- le 14 mars deuxième réunion ; échange sur les projets ; 2 à court terme, 2 à long terme ont été adoptés avec des majorités assez larges.